

La lettre d'**Eva SAS** VOTRE DÉPUTÉE

7^e circonscription de l'Essonne : Athis-Mons / Juvisy-sur-Orge / Paray-Vieille-Poste / Savigny-sur-Orge / Viry-Châtillon

N° 9 - printemps/été 2016

Édito

RETROUVEZ
TOUTE MON
ACTUALITÉ SUR
www.eva-sas.fr

- Interventions à l'Assemblée
- Questions au gouvernement
- Rencontres en circonscription
- Articles de presse
- Émissions télévisées...



Suivez-moi
sur Twitter :
[@EvaSasAN](https://twitter.com/EvaSasAN)

AGENDA DES PERMANENCES

MAIRIE DE VIRY-CHATILLON

le 1^{er} vendredi du mois
de 10h30 à 12h30

MAIRIE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

le 2^e vendredi du mois
de 10h30 à 12h30

PERMANENCE DE JUVISY-SUR-ORGE (*)

le 2^e samedi du mois
de 10h30 à 12h30

MAIRIE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

le 3^e vendredi du mois
de 10h30 à 12h30

MAIRIE D'ATHIS-MONS

le 4^e vendredi du mois
de 10h30 à 12h30

Eva SAS

(*) Permanence

56, Grande rue
91260 Juvisy-sur-Orge

NOUS CONTACTER

Tél : 06 78 97 87 66
permanence.evasas@gmail.com
esas@assemblee-nationale.fr

Engagez-vous !



On appelle parfois l'Assemblée la « maison sans fenêtre ». Pourtant, la transparence prévaut au Parlement : les séances, les commissions, les rapports, les amendements sont retransmis et accessibles à tous les citoyens.

Mais si on l'appelle encore ainsi, c'est que certains responsables politiques ne semblent pas comprendre la réalité de notre pays.

Pour ma part, je sais quelle précarité touche nos concitoyens, quelle insécurité sociale touche chacun d'entre nous. Je sais que plus personne ne sait de quoi demain sera fait. Je sais que notre environnement est en danger, que notre qualité de vie se dégrade, que nous ne pouvons plus faire confiance à notre alimentation.

Quelles réponses apporter face au contexte économique et à la mondialisation ? Les Français savent que les hommes et les femmes politiques ne sont pas des magiciens. Mais, ils peuvent apporter des solutions, des projets de long terme et non des réformettes sans lendemain.

Les Français savent que malgré ces contraintes extérieures, on peut être volontariste et défendre un projet de société, sans céder aux pressions des lobbys qui, je le vois chaque jour à l'Assemblée, déploient toute l'énergie que permettent leurs moyens financiers, pour faire prévaloir leurs intérêts privés contre l'intérêt général.

Un projet de société qui encourage l'entreprise, l'investissement et l'initiative économique, mais dans un cadre clair, qui préserve les hommes et l'environnement.

Un projet, ou mieux encore, une vision de ce que sera notre société demain, une société basée sur les énergies renouvelables, les transports durables et l'alimentation saine, la culture et la convivialité plutôt que les centres commerciaux, la solidarité plutôt que le chacun pour soi.

Avoir un projet pour notre société, une stratégie pour notre économie, défendre l'intérêt général contre les intérêts privés, respecter ses engagements, voilà ce que les Français attendent de leurs responsables publics, et voilà ce que je défends chaque jour à l'Assemblée. Ne soyez pas découragés par la politique. Cela peut paraître paradoxal, mais je vous invite au contraire à vous y engager et à y prendre des responsabilités pour renouveler un système à bout de souffle. Vous contestez les opportunistes, les profiteurs, les cyniques, les cumulateurs, qui accaparent les responsabilités ? Vous avez raison. Alors prenez leur place. Le monde politique de demain sera ce que vous en ferez.

Eva SAS

Au forum des métiers FCPE
de Savigny-sur-Orge.



Visite de la MJC de Savigny-sur-Orge
pour évoquer son avenir.



Supporter du Football Club féminin
de Juvisy-sur-Orge





Loi Travail : la précarité ne résout pas le chômage.

Que propose la loi El Khomri ?

- De mettre en concurrence les salariés en permettant aux entreprises de conclure des accords moins favorables que les accords de branche. Elle organise donc la course au moins disant social entre les entreprises d'un même secteur et même entre les établissements d'une même entreprise. La majoration des heures supplémentaires, qui est généralement de 25 %, pourra ainsi être abaissée à 10 % par accord d'entreprise.
- De permettre un allongement du temps de travail à salaire constant par les accords de « développement » de l'emploi.

- De faciliter les licenciements, en permettant notamment de licencier pour motif personnel les salariés qui refuseraient un accord de « développement » de l'emploi.

Alors oui, il faut adapter le droit du travail, mais en incluant, par exemple, les vrais-faux salariés de l'économie collaborative, en renforçant la place des salariés dans les conseils d'administration ou encore en ouvrant des droits nouveaux au temps partiel choisi. Oui, il faut relancer le dialogue social, mais au niveau de la branche et non au niveau de l'entreprise. Pour que les entreprises puissent s'adapter à l'évolution de leur métier, mais sans rentrer dans une course à celui qui aura le temps de travail le plus long ou le taux de majoration des heures supplémentaires le plus faible.

C'est la position que j'ai défendue dans l'hémicycle. S'adapter au monde d'aujourd'hui, mais en gardant notre objectif de progrès social pour tous. ■



La Rénovation Urbaine pour lutter contre le malaise des banlieues

Un peu plus de 10 ans après les émeutes qui avaient violemment mis en lumière le malaise des banlieues, le Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (NPNRU) 2014-2024 prévoit 5 milliards de subventions supplémentaires pour la rénovation urbaine sur tout le territoire.

Vous le savez, notre territoire n'a pas été oublié. Grand Vaux et le plateau de Viry (en continuité de la Grande Borne) font partie des 200 quartiers NPNRU. Le cadre de vie va être rénové, l'activité commerciale relancée.

Pour ma part, je suis attentive à ce que trois priorités soient respectées :

- La participation des habitants, qui doivent dès la conception du projet apporter leur avis et leurs propositions ;
- La mixité activité économique et logement pour qu'au-delà du cadre de vie, l'emploi et le commerce reviennent dans nos quartiers ;
- Et la démarche environnementale : la rénovation est une opportunité pour transformer ces territoires en éco-quartiers. 14 des 19 éco-quartiers labellisés en 2014 sont des quartiers Rénovation Urbaine. En 2015, le quartier de l'Europe à Saint Brieu, et le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, tous deux quartiers Rénovation Urbaine, ont été labellisés éco-quartiers. Et par ailleurs le programme d'investissement d'avenir « Ville durable et solidaire » permet d'accorder 71 millions d'euros pour subventionner des projets écologiques dans les quartiers prioritaires. Vivre mieux dans nos quartiers, en réduisant notre empreinte écologique, mais aussi nos charges d'eau et d'électricité, c'est cela les éco-quartiers ! ■

Stop à la baisse des dotations aux collectivités locales !

En 2016, comme en 2015, la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat aux collectivités locales a été réduite de 3,6 milliards d'euros. Deux années de baisse brutale qui ont des conséquences dramatiques sur la vie des collectivités. Je suis particulièrement inquiète pour la vie associative dans notre circonscription, car à Juvisy, à Savigny, mais aussi à Athis-Mons et à Viry-Chatillon, les subventions aux associations, aux MJC mais aussi aux colonies de vacances ou aux classes vertes, ont été sacrifiées. Les maires ont leur responsabilité car d'autres choix étaient possibles pour faire face à cette baisse de dotations. Et Les Républicains proposaient, eux aussi, de baisser les subventions de l'Etat aux collectivités locales, à hauteur de 2 milliards d'euros en 2016 ! Je crois pour ma part que la baisse est trop brutale et indifférenciée. Si certaines collectivités locales ont un train de vie trop élevé, ce n'est pas le cas de la majorité des communes, comme les nôtres, qui ont des moyens limités. Nous avons besoin de crèches, d'activités pour les enfants, de MJC. Sans cela, nos villes dépérissent. C'est pourquoi je souhaite un moratoire sur la baisse des dotations aux collectivités locales. Et c'est la raison pour laquelle, consciente des conséquences pour les habitants de ma circonscription, je n'ai pas voté la loi de finances 2016. ■

Aidons les enfants de l'école Michelet

La subvention municipale aux classes transplantées de Juvisy-sur-Orge a été drastiquement réduite ! Mais les enseignantes et les parents d'élèves de l'école Michelet ont pris leur destin en main et décidé d'emmener malgré tout les enfants en Normandie. Vous pouvez les soutenir et contribuer à réaliser le rêve de ces enfants. Comme moi, participez à la cagnotte Leetchi, pour que tous les enfants, même ceux dont les parents ont un petit budget, puissent s'épanouir dans ce voyage.

Lien : <https://www.leetchi.com/c/mini-sejour-en-normandie-ecole-michelet>



Derichebourg à Athis-Mons: STOP aux poussières d'aluminium nocives pour les riverains !

L'entreprise Derichebourg située sur le quai de l'industrie à Athis-Mons, recycle des métaux avec une activité de broyage de la ferraille et de découpe de l'aluminium. Ces installations de broyage occasionnent un rejet de particules de poussière d'aluminium et cette pollution impacte directement les employés et les habitants, riverains de l'établissement.

Alertée, la Préfecture a procédé à des contrôles et a demandé à l'entreprise de réaliser les travaux nécessaires. Malheureusement, des employés de la déchetterie voisine ont encore récemment été victimes de maux de tête et de vomissements, toujours dus à ces rejets. Plusieurs mois après les premiers avertissements de la préfecture, les travaux effectués n'étaient donc toujours pas suffisants et des particules continuaient d'être rejetées.

Il est donc nécessaire que les engagements pris par l'entreprise Derichebourg soient respectés. Il en va de la santé des athégiens. ■

Loi Alimentation Locale : 20 % de bio dans les cantines et les maisons de retraites, c'est possible !



Le 9 mars dernier, le Sénat examinait la proposition de loi de notre collègue députée Europe Ecologie Les Verts Brigitte Allain, visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation. Une loi qui permettra d'introduire 40% d'alimentation locale, dont la moitié en bio, dans toute la restauration collective. Cette loi avait été adoptée par l'Assemblée en janvier dernier.

Malheureusement les sénateurs Les Républicains ont clairement fait de l'obstruction parlementaire pour que cette loi ne soit pas votée. L'incompréhension est d'autant plus grande que cette loi serait bonne pour notre santé, et bonne pour l'agriculture car elle favoriserait les exploitations locales.

88 % des parents d'élèves se disent favorables à l'introduction du bio dans les cantines : pourquoi refuser d'avancer dans ce sens ?

Prochaine étape : le 19 mai au Sénat, en espérant que cette fois, les sénateurs Les Républicains ne s'opposent pas à ce texte de progrès ! ■

NON au projet de Grand stade trop coûteux et risqué !



en difficulté les finances publiques.

Par ailleurs, le projet actuel supposerait d'urbaniser au moins 130 hectares de terres agricoles fertiles, sans compter les parkings afférents. A cela s'ajoutent les risques de congestion dans les transports, sur la route ou dans le RER.

La volonté, démesurée et d'un autre âge, de faire cohabiter deux grands stades dans la région parisienne priverait la population de l'Essonne et plus largement de l'Île-de-France, d'un poumon vert nécessaire à sa qualité de vie. D'où la nécessité d'étudier un projet alternatif au Grand Stade, basé par exemple, sur l'agriculture et le maraîchage bio, allié avec un pôle artisanal et industriel de transformation agro-alimentaire. Un projet d'avenir pour l'Essonne ! ■

J'ai interpellé le 5 avril dernier, le Ministre des Sports, M. Patrick Kanner, sur la nécessité d'étudier un projet alternatif au Grand Stade de Rugby. Pourquoi ? Pour deux raisons : l'une économique, et l'autre environnementale. En effet, l'équilibre financier de ce projet est loin d'être assuré. Comme l'a montré la Cour des Comptes dans son référé rendu public en février dernier, réaliser le Grand Stade mettrait

Loi Biodiversité : de timides avancées



Le 18 mars 2016, le projet de loi relatif à la préservation et à la reconquête de la biodiversité a été adopté en 2^e lecture à l'Assemblée Nationale.

Le texte comporte quelques avancées, mais encore bien timides. Il crée l'Agence Nationale de Biodiversité par le regroupement de quatre agences existantes. Il renforce, malgré les hésitations du gouvernement, la reconnaissance du préjudice écologique et donc l'obligation, pour les entreprises, de financer la réparation des dommages environnementaux. Il interdit les néonicotinoïdes, ces pesticides « tueurs d'abeilles », mais cette interdiction n'entrera malheureusement en vigueur qu'au 1^{er} septembre 2018. Et enfin une taxation de l'huile de palme est mise en place, mais à un taux dix fois inférieur à ce qu'avait proposé le Sénat.

Les députés écologistes se sont également mobilisés pour la limitation de la pêche en eaux profondes et l'interdiction de l'acquisition de nouveaux animaux sauvages pour les cirques itinérants. Nous n'avons pas encore eu gain de cause, mais nous restons mobilisés pour défendre les espèces protégées, les écosystèmes et le bien-être animal. ■

Loi Transition Énergétique : Investissons dans les énergies renouvelables, pas dans le nucléaire.



Alors que certains pays ont déjà fait le choix courageux de la transition énergétique verte, la Ministre de l'environnement, Ségolène Royal, annonçait qu'elle était « prête » à prolonger de 10 ans la durée de vie des centrales nucléaires françaises.

Cette annonce va à l'encontre de la loi de transition énergétique qui prévoit de ramener la part du nucléaire à 50% dans la production électrique française en 2025.

Mon inquiétude est d'autant plus grande qu'EDF s'obstine à investir dans l'EPR, une technologie qui n'a toujours pas fait ses preuves. Alors que nous connaissons le surcoût colossal de l'EPR de Flamanville (10,5 milliards d'Euros au lieu des 3 prévus initialement), EDF continue à investir dans l'EPR au Royaume-Uni (Hinkley Point) et ce avec un montage financier plus que bancal. Pourtant, les énergies renouvelables sont devenues compétitives. Avec un coût du Megawatt heure à 82 euros, l'éolien terrestre est aujourd'hui moins cher que l'EPR de Flamanville (plus de 100 euros le MWh). Pourquoi donc continuer à orienter les investissements vers le nucléaire alors que l'avenir et les emplois de demain résident dans les énergies renouvelables ? ■

La 7^e circonscription en mouvement !



Des évènements chaleureux et engagés :



■ Inauguration de l'exposition « Dame Nature » des **Rangers de France** à Athis-Mons : une belle sensibilisation à l'environnement



■ La galette des rois de **Da m'a dit** à La Ferme de Viry-Chatillon. Convivialité autour d'un beau projet de centre de santé au Togo



■ À l'assemblée générale d'**Elan environnement** pour parler nuisances aériennes et cadre de vie

« Ce sont nos échanges qui enrichissent mes interventions à l'Assemblée »

Directrice de publication : Eva Sas
Rédacteur en chef : Sami Adili
Crédits photo : ©Assemblée nationale / Guillaume Denis / Sami Adili
Création : Eric Coquelin
Imprimé sur papier recyclé
par Imprimerie Payard - Juvisy



De nombreuses actions citoyennes en faveur d'un territoire plus solidaire, plus juste et plus écologique :



■ En débat à l'Assemblée sur **les nuisances aéroportuaires**, j'ai rappelé les préoccupations des riverains de l'aéroport d'Orly



■ Perspectives positives pour **l'avenir de la Poste de Grand-Vaux** après mon intervention auprès de la direction départementale



■ Remise des coupes des **26^e foulées de Savigny-sur-Orge** organisé par le C.O Savigny



■ **Visite du Foyer Jacques Coeur** qui accueille des personnes lourdement dépendantes et les accompagne au mieux dans leur projet de vie.



Retrouvez les projets associatifs soutenus par la réserve parlementaire sur eva-sas.fr

INVITATION RÉUNIONS PUBLIQUES

SPÉCIALE ENVIRONNEMENT

Biodiversité, protection animale, ondes électromagnétiques, transition énergétique : comment progresse la protection de l'environnement en France ?

Avec **Laurence Abeille** (Députée EELV du Val-de-Marne)
Et **Etienne Cendrier** (Porte-parole de l'association Robin des toits)

vendredi 27 mai

école primaire Pasteur
48, avenue Henri Dunant
91200 ATHIS-MONS

19h30

SPÉCIALE RÉNOVATION URBAINE

Comment garantir la participation des habitants dans les projets de rénovation urbaine ?

Avec **Mohamed Mechmache** (Président de l'association AC-LEFEU et conseiller régional Île-de-France sur la liste EELV)

jeudi 2 juin

maison de quartier de Grand-Vaux
5, allée Georges Clémenceau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

19h30

Venez nombreuses et nombreux !